

Bobigny, le 20 décembre 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **CPER : La Seine-Saint-Denis obtient un milliard d'euros d'investissement pour le développement des transports**

**Le Département de Seine-Saint-Denis et l'ensemble des élu.e.s de son territoire se mobilisent depuis des mois pour inscrire dans le volet « mobilités » du Contrat de plan Etat-Région (CPER) des projets nécessaires au rattrapage en matière de transport. Les élu.e.s de Seine-Saint-Denis se félicitent de l'engagement de l'Etat et de la Région dans un protocole d'accord pré-CPER, qui devrait prévoir le financement à hauteur d'un milliard d'euros des projets portés prioritairement par la Seine-Saint-Denis.**

Une mobilisation intense et transpartisane des élu.e.s et des maires du département pour le rééquilibrage de l'offre de transport.

Le contenu du protocole d'accord signé par l'Etat et la Région est une victoire. Les élus du territoire et les maires, tous bords politiques confondus, se sont ardemment mobilisés pour obtenir des engagements forts de la part de l'Etat et la Région. Au cours des derniers mois, ils n'ont cessé de multiplier les interpellations et les réunions de travail avec les représentants de l'Etat et de l'exécutif régional pour obtenir l'inscription au CPER, des projets nécessaires au développement de la Seine-Saint-Denis et ainsi pallier au retard qu'accuse le territoire dans le domaine des transports.

Récemment et à l'initiative du Président du Département, les 4 présidents d'établissements publics territoriaux et 20 maires de Seine-Saint-Denis ont alerté par courrier la Région et l'Etat pour que la conclusion du volet « mobilités » du CPER soit l'instrument d'un développement harmonieux et cohérent en Île-de-France.

Un engagement financier du Département qui s'élève à 127 millions d'euros sur 5 ans.

Le Département se félicite que les projets qu'il a vigoureusement portés soient retenus dans le protocole d'accord signé entre l'Etat et la Région. Il prendra toute sa part dans le financement de ces projets en y apportant une contribution de 127 millions d'euros. Le lancement de nouvelles dessertes, de prolongements de lignes de métro et de tramway et d'études de faisabilité poursuit le rattrapage entamé en Seine-Saint-Denis – après le prolongement de la ligne 12, de la ligne 14 et bientôt de la ligne 11 - pour rééquilibrer l'offre de transports en Île-de-France.

- Prolongement de ligne et nouveaux projets :
  - Prolongement du T1 jusqu'à Val-de-Fontenay.
  - TZEN 3 (Porte de Pantin – Pavillon-sous-Bois).
  - Prolongement du T8 jusqu'à Rosa Parks.
  - TCSP Bus « Bords de marne ».
  - TCSP Nord – Aulnay -Sevran-Villepinte-Tremblay.
  
- Financement des études lancées avant fin 2027 :
  - Prolongement du métro 1 jusqu'à Val de Fontenay.
  - Prolongement du métro 11 de Rosny-sous-Bois à Noisy-Champs en passant par Le Raincy.
  - Prolongement du métro 7 jusqu'à mairie de Drancy.
  - Prolongement du métro 9 jusqu'à Hôpital de Montreuil.
  - Prolongement du métro 3 jusqu'à Montreuil.
  - T11 express.

### Un protocole d'accord qui doit tenir ses promesses.

Si le Département salue l'accord trouvé entre l'Etat et la Région, il veillera minutieusement à ce que la totalité des projets inscrits dans ce protocole d'accord figurent dans la version définitive du CPER. Ces intentions de financement doivent encore se concrétiser pour que chacun des projets mentionnés puissent voir le jour.

La concrétisation des engagements pris aujourd'hui est une nécessité pour les habitantes et les habitants de Seine-Saint-Denis, qui attendent un réseau de transport digne de ce nom pour un meilleur accès aux loisirs, à la culture, à l'emploi. Avec les maires et l'ensemble des élu.e.s de Seine-Saint-Denis, nous poursuivrons la mobilisation pour que les projets qui n'ont pas été retenus dans ce CPER ou qui sont à l'étude puissent se réaliser.

*« Le contenu de cet accord signé entre l'Etat et la Région est une première victoire pour la Seine-Saint-Denis qui est mobilisée depuis de longs mois pour obtenir le financement des projets de transports essentiels à la poursuite de son développement. Le Département prendra toute sa part à cet effort collectif puisque nous mobiliserons plus de 127 millions d'euros pour que ces projets puissent se concrétiser. L'arrivée de ces prolongements de lignes de métro, de tramway, du bus en site propre, c'est un accès facilité à l'emploi, à l'éducation, aux loisirs pour les habitantes et les habitants de la Seine-Saint-Denis.*

*Avec Corentin Duprey, Vice-Président en charge des transports, et les maires qui accueilleront ces projets, nous considérons que cet accord est une première étape encourageante qui vient récompenser la mobilisation transpartisane des élu.e.s de l'ensemble du territoire. Nous serons particulièrement attentifs à ce que les engagements pris aujourd'hui se retrouvent bien dans la version définitive du CPER qui sera signée dans les prochains mois. »*

*Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis*

**Liste des signataires :**

**Stéphane Troussel**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

**Corentin Duprey**, Vice-Président du Département, en charge des Mobilités durables et du Développement du territoire

**Patrice Bessac**, Président d'Est Ensemble Montreuil, Maire de Montreuil

**Xavier Lemoine**, Président de Grand Paris Grand Est, Maire de Montfermeil

**Mathieu Hanotin**, Président de Plaine Commune, Maire de Saint-Denis

**Karine Franclet**, Maire d'Aubervilliers

**Abdel Sadi**, Maire de Bobigny

**Rolin Cranoly**, Maire de Gagny

**Eric Schlegel**, Maire de Gournay-sur-Marne

**Gilles Poux**, Maire de La Courneuve

**Pierre-Yves Martin**, Maire de Livry-Gargan

**Zartoshte Bakhtiari**, Maire de Neuilly-sur-Marne

**Olivier Sarrabeyrouse**, Maire de Noisy-le-Sec

**Bertrand Kern**, Maire de Pantin

**Philippe Dallier**, Maire des Pavillons-sous-Bois

**François Dechy**, Maire de Romainville

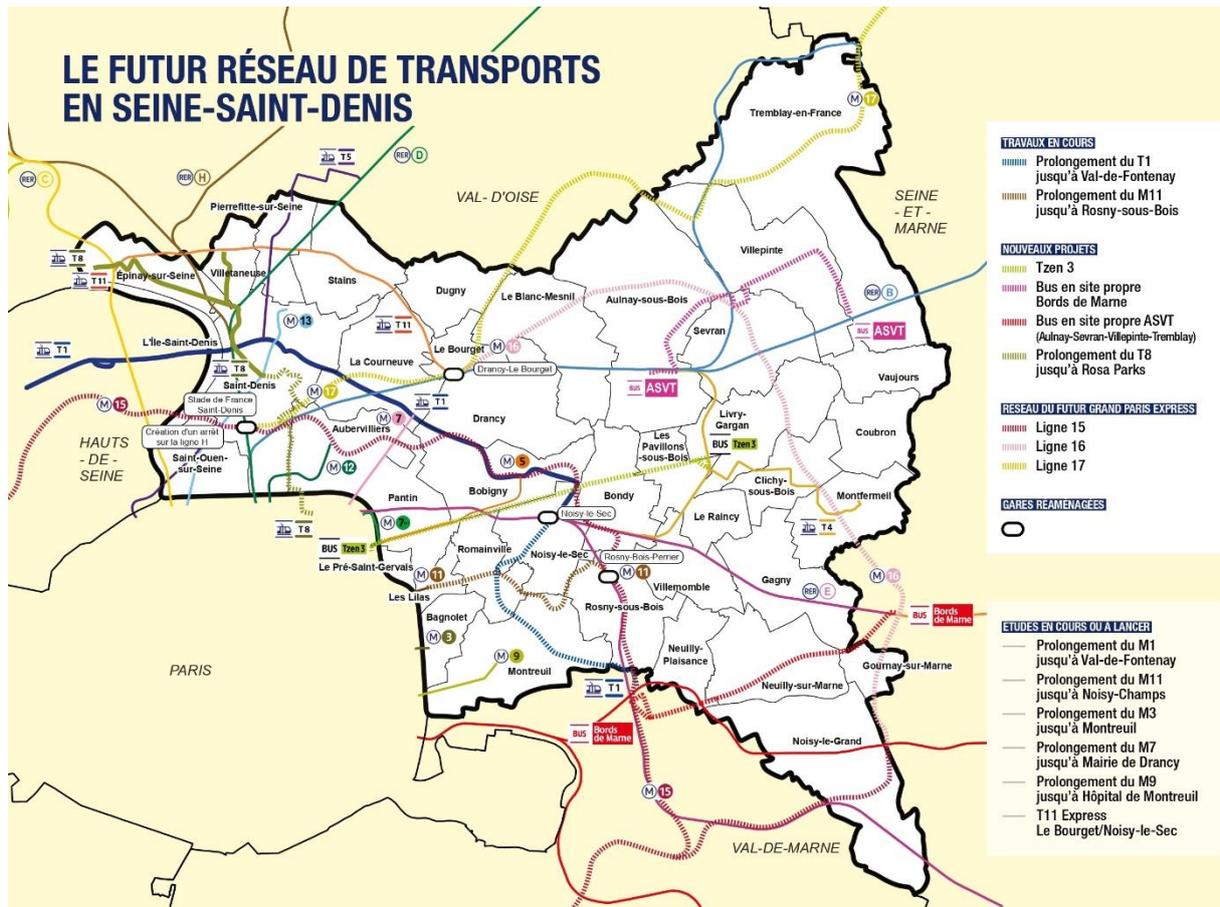
**Stéphane Blanchet**, Maire de Sevrans

**Azzédine Taïbi**, Maire de Stains

**François Asensi**, Maire de Tremblay

**Dominique Bailly**, Maire de Vaujours

**Jean-Michel Bluteau**, Maire de Villemomble



**Contact Presse**

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Osel LECUYER - olecuyer@seinesaintdenis.fr - 06 10 76 04 43